



▶▶ **DOSSIER**

Salle polyvalente

p. 6-7

▶▶ **LES ASSOS**

Les temps forts

p. 18-19

▶▶ **ZOOM**

Nouveau site Internet

p. 22-23

SOMMAIRE

- Édito du maire et calendrier 2022 2-3
- Retour en images sur 2021 4-5
- Effondrement de notre salle polyvalente 6-7
- Solidarités, actions sociales et inter-générationnel 8-10
- L'école, le périscolaire, développer les actions en faveur de l'enfance 11-13
- Environnement, entretien de la commune et travaux 14-15
- Retour sur les travaux des comités consultatifs 16-17
- Temps forts 2021 et vie associative 18-20
- Histoire et mémoire 21
- Découvrez votre nouveau site internet 22-23
- Agenda municipal et tribune 24
- Informations communales 25
- Vie économique et commerçants 26
- Projet associatif, sondage 27

CALENDRIER 2022

JANVIER

25 Conseil municipal

MARS

03, 17, 31
Réunions de quartier

15 Conseil municipal
Vote budget

AVRIL

03 Marché
de printemps

05 Conseil municipal
vote taux

10, 24 Élections
présidentielles

MAI

08 Commémoration

JUIN

12, 19 Élections
législatives

18 Après-midi
intergénérationnel

JUILLET

14 Fête nationale

SEPTEMBRE

18 Vide-greniers

27 Conseil municipal

OCTOBRE

15 Après-midi
récréative

NOVEMBRE

11 Commémoration

27 Repas festif

29 Conseil municipal

DÉCEMBRE

04 Marché de Noël

10 Gaîter de Noël

Déjà 1 an de mandat, et un deuxième bulletin municipal !



Malgré une année sous le signe de l'imprévisible, notre engagement et motivation sont toujours aussi forts et déterminés.

Nous avons appris tout au long de ces mois à faire face à l'imprévu et à comprendre les rouages du fonctionnement de notre commune. Certes, il y a eu des moments compliqués, avec des situations inédites, mais le soutien des Charmoisien(ne)s volontaires à s'investir pour leur commune et à nous aider, la synergie avec les associations et l'école, nous confortent dans cette volonté d'avancer.

● Tout comme la crise, l'effondrement du toit de notre salle polyvalente nous impacte fortement, et reste toujours à ce jour inexpliqué... ●

En cette année 2021, la crise sanitaire a impacté considérablement la plupart de nos projets de partage et concertation. Nous n'avons pu organiser ni la cérémonie des vœux, ni les réunions d'échanges. Les associations ont aussi dû renoncer à certains temps forts.

Les caprices de la météo ne nous ont pas aidés pour le concert du 14 juillet, lui aussi annulé, et le vide-grenier maintenu avec un temps ayant découragé la grande majorité des exposants.

Entre deux accalmies, des moments de convivialités, d'échange et de rencontre ont néanmoins pu être organisés (marché de printemps, après-midis récréatives et autres animations festives de fin d'année).

Il nous a fallu soutenir la vie associative, éprouvée elle aussi par la crise et doublement par l'impossibilité d'utiliser notre salle polyvalente, cœur de vie du village.

Merci

Nous souhaitons vivement remercier tous les volontaires, pour leurs nombreux coups de main. Ils sont essentiels à la vie de notre village.

Également merci à la solidarité des communes avoisinantes, tout particulièrement Laroche, Bassou et Valravillon (Neuilley) pour le prêt de leurs salles polyvalentes, essentiel pour permettre le maintien de certaines activités et manifestations.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer pour avoir l'occasion d'échanger sur cette première année de mandat, nous vous souhaitons à tous une heureuse et bonne année 2022.

Pour 2022, nous souhaitons placer cette nouvelle année sous le signe de la rencontre, de l'échange et de la participation, par des réunions d'échanges et le maintien de temps conviviaux. Nous poursuivrons nos réflexions et initiatives engagées cette année, et désirons aussi initier de nouveaux projets comme la reconstruction de notre salle polyvalente, la réhabilitation du lavoir, le passage de l'éclairage public en LED, l'étude du réel besoin de l'agrandissement de l'école pour améliorer l'espace cantine et péri-scolaire.

Nous devons garder confiance en l'avenir et repenser nos actions. Cette longue crise sanitaire nous demande à tous d'apprendre à vivre avec de nouveaux codes.

Tous ces changements qui s'imposent à nous ne sont pas faciles à vivre et à comprendre. La patience et l'indulgence doivent être nos maîtres mots pour faire face à cette crise ensemble.

Meilleurs Vœux

RETOUR EN IMAGES

MARS



Fleurissement de la commune



JANVIER



Épisode neigeux



AVRIL



Effondrement de la salle polyvalente

JUIN



Remise dictionnaires



Pique-nique à l'école



Après-midi cirque



Élections départementales et régionales

MAI



Le marché



8 mai

JUILLET



Rangement des archives



Peinture du couloir de l'école

Merci à Christiane, Christine et Corinne pour ce beau travail.

SEPTEMBRE



Diplôme plan numérique



Opération village propre



Rentrée scolaire



Vide-greniers

NOVEMBRE



Semaine de la science



Cérémonie du 11 novembre

OCTOBRE



Après-midi récréative



Repas festif

DÉCEMBRE



Participation citoyenne



Spectacle de Noël



Remise de la médaille de la jeunesse des sports et engagement associatif

Bravo Maurice

SALLE POLYVALENTE DE CHARMOY

HISTOIRE DE SA CONSTRUCTION À L'EFFONDREMENT

1983 /1984 : construction de la salle polyvalente

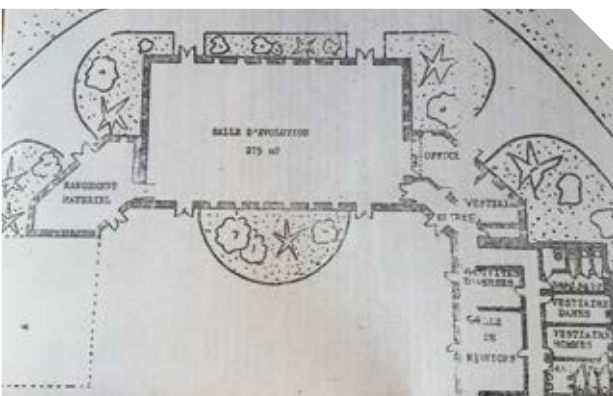


C'est en décembre 1981 que les élus, présidés par notre ancien maire, M. Bidot, ont décidé de présenter le projet définitif de cette salle. Un cabinet d'architecte de Migennes fût chargé de préparer un projet inspiré de celui de la salle de Gurgy, qu'il venait de présenter et obtenir l'agrément.

Pour un montant total de 2 047 671 francs, les travaux ont été principalement réalisés durant l'année 1983, tandis que la réception du bâtiment a eu lieu le 4 juillet 1984.

1994 : travaux sous la garantie décennale

En avril 1994, la commune a constaté des détériorations sur le toit de la salle polyvalente. Les dommages risquant de rendre le bâtiment impropre à sa destination, une indemnité de 155 852,14 francs a été versée par l'assurance, pour procéder à la réfection de la toiture.



2015 : travaux de remise aux normes d'accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite)



Le taux d'accessibilité PMR avait été évalué à 50%, ce qui a imposé des travaux de remise aux normes d'accessibilité de cette salle pour éviter sa fermeture. C'est également l'occasion de procéder à une série de rénovations, le tout pour un montant de 170 000 euros couvrant :

- la mise aux normes PMR, les accès, les sanitaires et le comptoir de la cuisine ;
- le changement du faux plafond ainsi que la pose d'une isolation en laine de verre ;
- la peinture intérieure de la salle ;
- le changement des radiateurs au gaz en radiateurs radiants ;
- le changement du système de ventilation avec la pose d'un plancher technique.

Samedi 24 avril 2020 à 17h effondrement du toit !

C'est un riverain de la salle polyvalente qui a signalé l'effondrement du toit. Il a entendu un craquement et la toiture s'est effondrée. La salle était heureusement fermée au public. Rien ne laissait paraître un défaut ou une faiblesse qui aurait pu laisser présager cet évènement.

Depuis cette date, en plus des contraintes sanitaires, nous devons apprendre à fonctionner sans salle polyvalente. Cette situation est tout aussi compliquée pour la municipalité que pour

nos associations. La solidarité des communes avoisinantes nous a permis de réaliser notre "repas festif" à la salle de Bassou et le goûter de Noël à Laroche. Ces collectivités ainsi que Valravillon mettent gracieusement à disposition leur salle à l'association APE. Nous avons aussi mis à disposition notre école, la salle de motricité et la cour à disposition des associations, en complément des salles du foyer.



À ce jour...

La détermination des responsabilités de l'effondrement s'avère particulièrement compliquée et laisse présager une procédure longue et complexe, qui dépasse les compétences tant juridiques que techniques de notre conseil municipal. C'est pour cela que nous nous sommes fait assister par un avocat, maître CORNELOUP.

L'effondrement n'est pas pris en charge par l'assurance. La salle étant bien entretenue, et rien ne laissant présager que la toiture allait s'effondrer, notre assureur Groupama nous a assuré tout son soutien en prenant à sa charge tous les frais d'avocat et d'expertise judiciaire pour rechercher les causes de l'effondrement et définir les responsabilités en vue d'indemnisation.

Afin d'informer au mieux élus et citoyens, maître Corneloup a accepté d'intervenir en visio lors du conseil de novembre afin de nous expliquer la procédure engagée :

« Ce référé de constat permet d'obtenir rapidement un expert judiciaire et de préserver les preuves pour commencer les travaux de la salle sans attendre l'expertise d'investigation, ni même l'identification de la cause du sinistre ».

En effet, un référé de constat a été demandé fin août au tribunal administratif. Le 22 septembre 2021, une réunion a été organisée sur place afin d'examiner l'état de la salle après l'effondrement de la toiture, en présence des entreprises qui étaient intervenues lors des travaux

de 2015 et de l'expert désigné par le juge des référés du Tribunal Administratif. L'avocat a continué :

« L'expert a précisé que le constat visuel d'ensemble n'était pas suffisant et qu'il était nécessaire de procéder au constat des éléments de la charpente lors de leur enlèvement, afin de pouvoir garder les preuves de l'existant ».

Il indiquait aussi « Les travaux de 2015 sont remis en cause dans ce sinistre, car ce sont les derniers travaux réalisés (6 ans seulement avant l'effondrement). Durant ces travaux, la toiture n'a pas été touchée directement mais, par exemple, une ventilation a été installée. Le montant de l'indemnisation sera calculé pour une reconstruction à l'identique. »

Il n'y a pas eu d'autres expertises de réalisées depuis, mais l'avocat a relancé l'expert pour en obtenir rapidement une deuxième. Il estime que les autorisations de destruction et de reconstruction seront données au plus tard courant premier semestre 2022.



Qui est notre avocat ?

Vincent CORNELOUP dirige l'activité de droit public d'ADAES Avocats et intervient avec son équipe auprès de régions, départements, villes et communes de toutes tailles, d'établissements publics territoriaux, d'offices publics de l'habitat... et ce sur l'ensemble des domaines du droit public. Il prend notamment en charge des dossiers en droit public économique liés à l'aménagement et la construction.

Praticien du droit collaboratif et médiateur agréé, Vincent CORNELOUP s'est spécialisé dans les modes de règlement amiable des litiges en droit des affaires publiques, principalement pour le compte de personnes publiques et d'entreprises du BTP. Il accompagne les clients dans des médiations, conciliations ou processus collaboratifs.

Projet de territoire et Convention Territoriale Globale



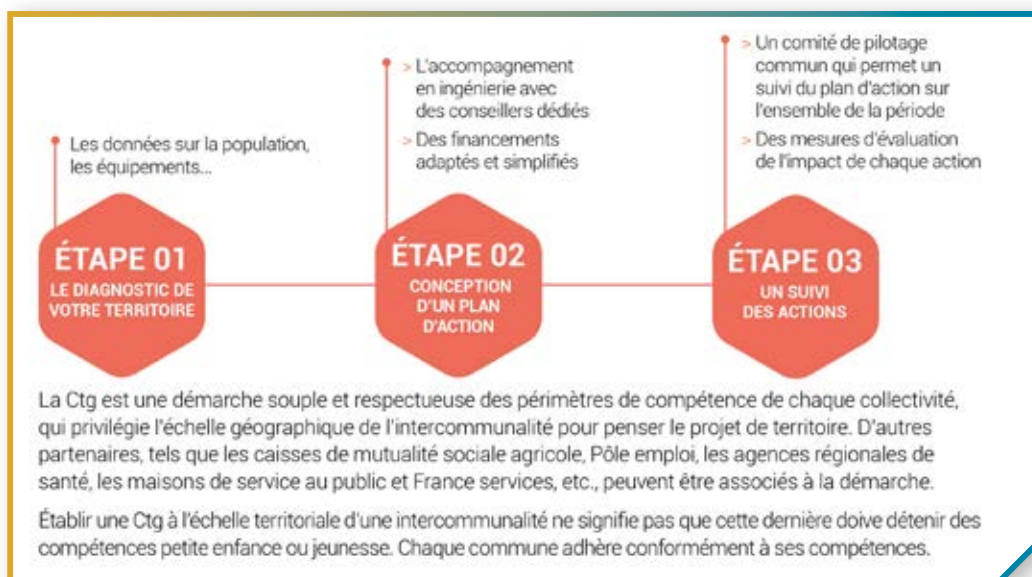
Cette année a été marquée par la préparation de la Convention Territoriale Globale (CTG) qui va lier la commune et la CAF de l'Yonne pour une période de 4 ans. En effet, jusqu'à la fin 2021, la CAF soutenait financièrement la commune avec un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) pour la mise en œuvre du périscolaire en direction des enfants scolarisés.

Les CEJ étant désormais remplacés par les CTG, nous avons mené avec l'ACLM (Association des Centres de Loisirs du Migennois) un diagnostic de territoire et avons dégagé des priorités pour la période 2022-2025. Ce diagnostic a permis de mettre en évidence les enjeux autour de 5 axes : la petite enfance, l'enfance jeunesse, la jeunesse, l'animation de la vie locale, et de la communication.



Pour votre information, une CTG est une convention-cadre politique et stratégique qui permet d'élaborer et de mettre en œuvre un projet social de territoire partagé :

- sur les champs d'interventions communs : accès aux droits et inclusion numérique, petite enfance, parentalité, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, logement et habitat ;
- adapté aux enjeux du territoire et à la diversité des besoins sociaux des habitants (information, accessibilité aux services, prise en compte des besoins spécifiques des familles...)
- pour une impulsion nouvelle du partenariat en faveur du développement global des territoires : vers l'action publique sociale de demain... ;
- constituant un levier pour déployer la politique et les priorités stratégiques de la CAF au plus près des besoins des familles.





Petite enfance

S'assurer que chaque famille de Charmoy trouve une solution de garde collective ou individuelle.

Concourir à la synergie du maintien des accueils collectifs du territoire.

Favoriser la participation des assistantes maternelles au Relais Petite Enfance (RPE) par des moyens mobilisés pour l'itinérance sur la commune.

Orienter les familles vers le RPE.

Communiquer sur le besoin d'avoir de nouvelles assistantes maternelles sur la commune.



Jeunesse

Créer des passerelles entre le centre de loisirs et le public jeune.

Engager les jeunes dans des actions portées par la commune.

Permettre aux jeunes de se rassembler autour de projets collectifs.

Favoriser la participation des jeunes aux structures et aux manifestations existantes.



Enfance • Jeunesse

Amélioration de l'offre de service des 3/10 ans autour de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire :

- identifier le besoin réel des parents en termes d'aides aux devoirs ;
- définir un plan d'action en fonction des résultats de l'enquête auprès des parents ;
- faire un diagnostic de besoin en vue d'un agrandissement de l'école en créant un groupe éducatif (école, accueil périscolaire et restauration).



Vie locale

Soutenir l'émergence d'un espace convivial associatif, propice aux rencontres et aux échanges pour favoriser le lien social des habitants en :

- mettant en relation des personnes qui souhaitent partager des envies, des idées, des loisirs,...
- proposant des animations familiales, inter-générationnelles...
- créant un espace d'échanges de services, de diffusion d'informations ;
- valoriser les initiatives locales citoyennes (potager partagé, collectes de jouets et de livres...).



Communication

Maintenir la diversité des moyens de communication et la régularité de l'information.

Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants.

Développer le lien social inter-générationnel et prévenir l'isolement : temps forts 2021

Juillet, après-midi récréative cirque



Comme l'a si bien dit Hémingway, « Le cirque est le seul lieu où j'ai pu rêver les yeux ouverts ».

Nous avons eu cette chance lors de notre première après-midi récréative inter-générationnelle en juillet dernier. Un mélange subtil d'acrobaties, d'instants poétiques et d'humour. Les trois artistes ont su tisser des liens privilégiés avec leur public comme en témoigne le sourire sur les visages des plus petits aux plus grands, qui a réchauffé cette après-midi pluvieuse de juillet.

Octobre, après-midi récréative musicale

Mme Sacha a su nous faire remonter le temps, et nous replonger dans nos souvenirs. Elle a interprété avec beaucoup de personnalité, du Jean Constantin, Piaf, Montand, Zizi Jeanmaire, Ferrat, Brassens... et certaines de ses propres compositions. Un moment de légèreté et de voyage dans le temps lors d'un récital en mode cabaret humoristique. Un grand merci à Madame Sacha !



Novembre, premier repas festif



Après de longs mois d'annulation, il tenait à cœur à l'équipe municipale d'organiser un temps festif pour nos aînés. Merci à la commune de Bassou qui a mis à disposition sa salle polyvalente.

Cette journée a été rythmée par un trio de musiciens et un magicien qui a su charmer toutes les tables avec ses tours d'illusions. Notre maire a ouvert « le bal » avec notre doyen M. Rodon, 96 ans, quelle belle danse ! Les enfants ont réalisé des cartes supports des menus, des décorations de tables et des dessins. Les convives ont voté pour ceux qui illustrent notre carte de vœux 2022.

Nous étions 75 à partager ce temps de convivialité : des aînés, des bénévoles et des élus. Tous ont plébiscité cette journée et apprécié de se retrouver autour d'un bon repas dans une ambiance chaleureuse et musicale.

Ceux qui ne pouvaient pas se déplacer se sont vu livrer le même repas le matin. L'équipe municipale est consciente que certains ont regretté que la formule colis ne soit pas proposée, mais notre objectif depuis le début de notre mandat est de recréer du lien social.

Décembre, premier spectacle de Noël à destination des enfants de Charmoy.

Une cinquantaine de Charmoisien(ne)s, ont pu rêver au gré des aventures de Petite Pomme, à l'occasion d'un joli conte musical avec la Cie caennaise Touk Touk. Merci à la mairie de Laroche qui nous a prêté sa salle polyvalente, avec un protocole sanitaire qui nous a contraint de repenser le temps convivial en goûter à emporter avec friandises et viennoiseries de la boulangerie Courtin.



Unis pour nos enfants

Présentation des vœux de la municipalité à tous les élèves



En janvier 2021, dans un contexte plus que particulier, Mme le Maire et Alisson MEYER, déléguée aux affaires scolaires ont tenu à présenter leurs vœux à tous

les écoliers. Elles en ont profité pour les remercier pour les jolies cartes confectionnées pour accompagner le colis festif faute de pouvoir organiser le repas festif fin 2020 en période de confinement.

L'opération cartes et dessins de Noël a été renouvelée cette année afin de décorer le menu et les tables pour le repas festif. Ils ont également été utilisés pour illustrer notre carte de vœux 2022. Merci à tous nos enfants pour ces jolies réalisations qui égaient nos rares moments de festivité.

Pique-nique de fin d'année scolaire

En synergie, la mairie, l'école et l'ACLM ont organisé, le dernier jour d'école, un pique-nique récréatif pour tous les enfants qui mangeaient à la cantine. La municipalité avait invité toutes les enseignantes, ATSEM et animatrices pour un temps partagé de jeux à la découverte de nombreux talents !

En 2022 ce pique-nique sera renouvelé et offert à tous les élèves qu'ils mangent ou non à la cantine habituellement.



Remise des traditionnels dictionnaires



En juin, la municipalité est allée à la rencontre des élèves de CM2, afin de leur remettre le traditionnel dictionnaire avant leur entrée en 6^e. Alisson Meyer les a tous dédicacés en souhaitant à chacun d'en faire bon usage et que cela puisse les aider dans la réussite de leurs études.

Projets pédagogiques Environnement

Que ce soit au centre de loisirs dès le printemps avec un concours d'affiche et la création d'une exposition de sensibilisation au ramassage des déchets, ou par la participation aux opérations Village propre et nettoyons la nature, l'environnement est au cœur du projet pédagogique. Cet automne, le centre de loisirs a aussi préparé son jardin pédagogique, avec la plantation de bulbes, achetés auprès de l'association l'École en fêtes.

En octobre, l'ACLM a organisé la Semaine de la science, cette année autour de Thomas PESQUET et de l'astronomie. Cette thématique a particulièrement plu aux enfants et donné lieu à de très belles réalisations : une fresque géante du système solaire, une fusée et une station spatiale miniature qui ont accueilli de nombreuses expériences !



Améliorer le quotidien de nos enfants et préparer l'avenir en janvier

Notre école



L'école de Charmoy fait partie d'un regroupement pédagogique Charmoy/Épineau avec :

- 2 classes à Épineau ;
- 5 classes à Charmoy ;
- 1 centre de loisirs ;
- 1 espace restauration.

Tous les enjeux pédagogiques relèvent de l'éducation nationale tandis que l'aménagement et l'entretien des locaux ainsi que l'organisation du périscolaire et de la restauration est de la responsabilité communale.

De nombreux travaux ont été réalisés pour entretenir et moderniser notre l'école en 2021, pour un montant total réalisé de 18 234 € :

- Remise aux normes de l'électricité et déplacement des BAES (bloc autonome d'éclairage de sécurité) 3 015 € ;
- Installation de 4 déclencheurs manuels d'alarme, pour 1 056 € ;
- Travaux d'étanchéité des portes de la salle de motricité, pour 383 € ;
- Peinture du couloir, pour seulement 2 800 € de matériel et peintures, grâce à la mobilisation du comité consultatif (cf p.16) ;
- Installation d'un lavabo réglable pour enfant à mobilité réduite, pour 3 400 € ;
- Aménagement parking, pour 360 € ;
- Création d'espaces de rangement :
 - Création d'un placard sous le préau, pour 500 €
 - Installation d'étagères pour les enseignantes, pour 38 €
 - Pose de cloison coupe-feu dans le local électrique, pour 2 737 €
- Achat dans le cadre du plan numérique, pour 3 945 € (dont 2 711 € subventionnés)
 - 2 vidéo-projecteurs avec support et la pose
 - 3 tablettes
 - 3 écrans 180 x 180 cm
 - Logiciel édition JOCATOP pour l'apprentissage de la lecture.



L'accueil du périscolaire

La commune de Charmoy délègue l'organisation des accueils périscolaires à l'Association des Centres de Loisirs du Migennois (ACLM) avec des horaires d'accueil large très appréciés des familles :



- le matin de 7h15 à 8h30,
- le midi de 11h45 à 14h,
- le soir de 16h30 à 18h30,
- le mercredi matin de 7h15 à 12h.

Le centre de loisirs quotidien se trouve dans les locaux de l'école de Charmoy, avec une entrée dédiée près de l'aire de jeu. En raison de la prolongation du plan vigipirate, le parking rue des Marquettes est toujours condamné, un dépôt minute vient d'être mis en place pour faciliter l'arrivée et le départ des parents sans gêner la circulation des riverains.

La restauration scolaire

Elle se fait dans un préfabriqué non attenant à l'école et fonctionne aujourd'hui à sa capacité maximale : en effet, deux services de restauration sont mis en place chaque midi afin de pouvoir servir tous les élèves.

Environ 120 enfants ont fréquenté les accueils périscolaires sur l'année scolaire 2019/2020, soit 66% des enfants scolarisés. En 2020/2021, 9 598 repas ont été servis. Une moyenne de 84 écoliers par jour mange à la cantine le midi, et une moyenne de 43 enfants fréquente le périscolaire matin et soir confondus.

La tarification de la restauration scolaire a été revue cette année par le conseil municipal afin de mieux lisser le taux d'effort pour les familles en fonction de leurs revenus. Cela se traduit par une réduction du coût pour la plupart des foyers (voir tableau ci-contre).

TARIFS CANTINE PAR ENFANT					
TRANCHES	QF < 500	501 < QF > 700	701 < QF > 1100	QF > 11001	HORS COMMUNE
Prix appliqué	3,7	4,4	5,4	6,2	7,3
Coût total	11,63	11,63	11,63	11,63	11,63
Participation communes	7,93	7,23	6,23	5,43	4,33

TARIFS PERISCOLAIRE DU MATIN PAR ENFANT					
TRANCHES	QF < 500	501 < QF > 700	701 < QF > 1100	QF > 11001	HORS COMMUNE
Prix appliqué	1	1,3	1,55	1,7	2,2
Coût total	3,41	3,41	3,41	3,41	3,41
Participation communes	2,41	2,11	1,86	1,71	1,21

TARIFS PERISCOLAIRE DU SOIR PAR ENFANT					
TRANCHES	QF < 500	501 < QF > 700	701 < QF > 1100	QF > 11001	HORS COMMUNE
Prix appliqué	1,5	2	2,5	2,8	4,15
Coût total	5,48	5,48	5,48	5,48	5,48
Participation communes	3,98	3,48	2,98	2,68	1,33



Objectifs 2022 pour notre école

- Mise en place d'une commission de menu, avec le personnel de la cantine, la déléguée des affaires scolaire, Alisson Meyer, et la directrice du centre de loisirs. L'objectif sera de mieux adapter les repas aux enfants pour éviter le gaspillage alimentaire, et réfléchir au recyclage des restes.
- Étude de réfection du préau autour d'un projet pédagogique en synergie avec les enseignantes, la directrice du centre de loisir et la déléguée des affaires scolaires.
- Poursuite de la rénovation, en continuant la peinture au niveau de l'entrée du côté primaire.
- Lancement de l'étude sur l'identification du réel besoin et la pertinence de la création d'un espace pour la cantine et l'accueil du périscolaire attenant à notre école. En effet, l'amélioration des espaces de restauration et centre de loisirs aujourd'hui exigus semble nécessaire, mais nécessite au préalable une étude démographique, pour confirmer la dynamique des années à venir, afin de justifier cet important investissement.

Entretien de la commune



La municipalité a fait le choix d'investir dans le fleurissement de la commune, afin de l'embellir. Nous poursuivrons cette dynamique en intégrant davantage de plantes vivaces au fil des saisons.

Mais plus globalement, l'entretien de notre commune s'est avéré particulièrement compliqué cette année et peu satisfaisant avec une végétation foisonnante. Nous avons dû nous faire aider par des entreprises pour que nos espaces communaux soient correctement nettoyés.

En effet, au-delà d'absences de personnel, nous constatons au fil des mois que les compétences et la structure fonctionnelle de l'équipe d'entretien ne sont pas adaptées pour assurer convenablement l'entretien courant de notre commune et notamment pour faire face au pic d'activité à la belle saison.

L'année prochaine, nous confierons l'entretien des espaces publics à l'EPNAK ESAT d'Auxerre. Ils sont déjà intervenus cet automne sur notre commune pour un premier test, où ils ont nettoyé les abords de la route nationale et toutes nos places communales.

L'EPNAK, ESAT d'Auxerre

Situé en zone industrielle, Plaine des Isles, entre Auxerre et Monéteau, c'est une unité du pôle Compétences et Inclusion professionnelle du territoire Bourgogne-Franche-Comté de l'EPNAK (Établissement Public National Antoine Koenigswarter).

Elle a pour mission l'insertion socio-professionnelle de personnes en situation de handicap. À ce jour l'ESAT d'Auxerre dispose d'un agrément de 122 places et a pour mission de maintenir et développer les compétences professionnelles et sociales des personnes accompagnées dans le respect de leur projet personnalisé, en vue de favoriser leur épanouissement personnel, leur inclusion sociale et leur insertion.

Entretien des peupleraies



La municipalité précédente a investi dans la plantation de peupleraies. Dans la continuité de cet investissement, nous nous devons de les entretenir. Nous avons ainsi fait le choix de confier la gestion de nos bois à l'ONF, qui effectue un diagnostic au début de chaque année afin d'établir une préconisation de travaux à réaliser.

Sur leur conseil, nous avons donc commencé le nettoyage des peupleraies dont les parcelles sont situées le long de l'Yonne, l'une en direction de Bassou après la gravière, et les autres à proximité du more ragon. Deux parcelles ont déjà été nettoyées et élaguées, tandis qu'une autre zone est bonne à couper pour que le bois soit vendu.

RAPPEL : entretien des trottoirs

Il incombe à chaque habitant d'entretenir trottoirs et haies le long de son habitation (cf article 4 de l'arrêté du 12 décembre 2016 :

« Les services techniques de la commune et de la communauté de communes nettoient régulièrement la voie publique. Toutefois en dehors de ces actions, l'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique. Ils sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs et des caniveaux sur toute leur largeur, au droit de leur façade, en toute saison. Le nettoyage concerne le balayage, mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs. »

Participation citoyenne, « devenir acteur de sa sécurité »

La démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.



Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Encadrée par la gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.



Les principaux objectifs de la démarche :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Sur notre commune ils sont 12 référents, dont la localisation couvre la totalité de Charmoy. Ils se présenteront lors des réunions d'échanges.

La réserve communale

Elle a pour objet d'appuyer les services concourant à la sécurité civile en cas d'évènements excédant leurs moyens habituels ou dans des situations particulières.

À cet effet, elle participe au soutien et à l'assistance des populations, à l'appui logistique et au rétablissement des activités. Elle peut également contribuer à la préparation de la population face aux risques majeurs de la commune.

Elle est composée de 19 réservistes. Elle permet de faire face au mieux à notre principal risque: l'inondation. Une prochaine réunion aura lieu le 27 janvier pour construire collectivement les fiches de renseignements par secteur : matériel mis à disposition, personnes à prioriser. Chaque réserviste sera affecté à un secteur. Ce dispositif sera également présenté lors de nos prochaines réunions d'échanges.

Merci à tous de votre précieux investissement.

Objectifs 2022

- Opération trottoirs propres, application de l'arrêté par un rappel qui sera suivi d'une mise en demeure si besoin ;
- Poursuivre la sollicitation du taillage des haies débordant sur la voie publique ;
- Opération "Village propre" : renouveler régulièrement l'opération "Nettoyons notre village" ;
- Poursuivre le fleurissement par des vivaces, plus robuste et qui nécessite moins d'eau ;
- Poursuivre l'étude de passage de notre éclairage public en LED ;
- Réhabiliter notre lavoir par la mise en place d'un mécénat en partenariat avec la Fondation du patrimoine, après avoir totalement rangé le local ;
- Poursuivre l'étude du raccordement de notre réseau d'eau au réseau de Migennes.

Retour sur les travaux

Peinture école



Ce comité a été lancé fin 2020 avec comme objectif de repeindre le couloir de notre école. Les couleurs ont été choisies par les enseignantes. Après la préparation des surfaces aux vacances de printemps dans le cadre de travaux d'intérêt général, une poignée de volontaires de notre commune et élus ont consacré leur mois de juillet à notre école. Beaucoup d'huile de coude a été nécessaire pour repeindre ce "loooooong" couloir, tandis que les radiateurs ont été sablés et ont retrouvé leur jeunesse d'antan.

Ce comité est mené par Alisson MEYER qui a fait preuve d'un investissement remarquable pour le mener à terme malgré de nombreux aléas. L'objectif 2022 est de repeindre l'entrée du primaire, tandis qu'un projet pédagogique devrait voir le jour autour du préau.

Village Propre

Ce comité a été à l'initiative du marché de printemps fin mai. Il a également fait des actions de sensibilisation à l'environnement et une 1^{re} randonnée « Nettoyons notre village ». L'opération a été renouvelée à la rentrée, en partenariat avec l'opération des centres E-Leclerc « Nettoyons la nature ».

À une dizaine de personnes nous avons ramassé 64 kg de déchets, puis triés et remis dans les points de collecte. À cette occasion les enfants ont exposé les affiches de sensibilisation créées avec l'ACLM dans le cadre du centre de loisirs, et un ramassage a eu lieu aux abords de l'école avec le corps enseignant. L'objectif 2022 est d'organiser des ramassages plus réguliers. Contactez-nous si vous souhaitez participer à la prochaine édition. Du matériel (gants, sacs jaunes et perches de ramassage) est à disposition en mairie.



Décorations de Noël

Ce comité a été lancé courant juin par notre premier adjoint, M. Prévot, à la suite nombreux retours et suggestions concernant les décorations de l'an dernier. Élus, volontaires Charmoisians et Charmoisienne se sont réunis plusieurs demi-journées afin de recycler les anciens supports ne fonctionnant plus et fabriquer de nouvelles illuminations à base de LED blanches et bleues.

En parallèle d'autres ont bombé les sapins jalonnant la commune, et emballé des centaines de paquet pour les décorer. Nous attendons vos idées pour l'an prochain afin de continuer à faire évoluer nos décorations de fin d'année.

Un grand merci à tous les volontaires qui participent et nous soutiennent dans tous ces comités.

Sécurité routière

Ce comité est lancé en tout début d'année et est désormais animé directement par madame le maire. La commune est divisée en 3 secteurs pour diagnostic et proposition de plan d'action :

- Vieux Charmoy et route nationale ;
- rue du Pont et lotissement ;
- rues des Noues et Rue Paul-Bert.

Vous retrouvez les premières analyses détaillées dans les compte-rendu de comité sur notre site internet, mais la première problématique identifiée et présente sur toute la commune est bel et bien la vitesse. L'achat de radars pédagogiques est à l'étude afin d'analyser le trafic de nos rues et en partenariat avec la gendarmerie nous permettre de faire des contrôles aux endroits et moments opportuns.

Après diagnostic, et suite aux préconisations des 3 groupes de travail, de premières actions ont déjà été menées :

- Un STOP a été installé à la sortie de la rue des Fleurs (côté rue des Marquettes) ;
- La priorité à droite au niveau de la rue de l'Église est maintenant signalée en amont.



Installation du stop rue du Printemps

Le stop a été installé pour permettre aux voitures venant de la rue du Printemps de s'avancer pour avoir plus de visibilité et d'éviter de couper le carrefour.



Installation de la croix de St-André

Prévenir cette priorité à droite peu visible. Des panneaux seront aussi installés aux impasses de la rue Paul-Bert.

Compte rendu REUNION RUE DES NOUES 23/11/2021

Présents : F COSTE, D CLEMENT, B BORDERIEUX, M SUZANNE

Riverains présents

- [REDACTED] rue des noues
- [REDACTED] 20 rue des Noues
- [REDACTED] 12 rue des Noues
- [REDACTED] 1 rue des Fleurs
- [REDACTED] 23 rue des Noues
- [REDACTED] 4 rue des Noues
- [REDACTED] 10 rue des Noues
- [REDACTED] 18 rue des Noues
- [REDACTED] 6 rue des Noues
- [REDACTED] 13 rue des Noues

Échanges constructifs, réunion appréciée par les participants

- Ne souhaitent pas de ralentisseurs,
 - Pour le bruit
 - Nuisance perte de déchets : la route est empruntée par les personnes qui vont à la déchèterie avec des remarques non fermées, donc pertes de déchets provoquées par les secousses
- Problème de vitesse aux heures de rentrée et sortie scolaire
- Problème de stationnement sur les trottoirs
- Non-respect du stationnement en alterné

Rue des Noues

RISQUE	SOLUTION	ACTION
Vitesse	Test de vitesse avec panneau pédagogique	Étude devis et subvention possible pour l'achat de radar pédagogique Prévoir l'utilisation des suivis pour mise en place de contrôle par la force de l'ordre
Stationnement	Mettre la rue en zone 30 Option de place de parking matérialisées sur le côté gauche en allant sur la déchèterie, choisis par les riverains	Achat 2 panneaux de zone 30 Étude pour emplacements possibles Étude devis marquage Enlever panneaux stationnement alterné Prévoir contrôle du respect du stationnement par la police municipale

Une première réunion avec les riverains de la rue des Noues et du Petit-Chemin a eu lieu le 23 novembre pour partager le diagnostic et les mesures envisagées. Les réunions des autres secteurs auront lieu au 1^{er} trimestre 2022.

Lors de ces échanges, les décisions sont prises en concertation avec les riverains concernés.

Votre participation est donc clé !

Merci de votre participation pour la sécurité de votre commune

VIE ASSOCIATIVE • TEMPS FORTS 2021

Malgré les restrictions sanitaires et l'indisponibilité de la salle polyvalente, tous se sont mobilisés autant que possible dans ce contexte compliqué pour maintenir une dynamique associative au sein de la commune. Le retour des beaux jours et la possibilité de mener les activités et temps forts en extérieur ont globalement facilité la reprise.

Marché de printemps

Initié suite aux travaux du comité consultatif « Nature et Environnement », la municipalité a ainsi organisé son premier marché de printemps à la sortie du confinement le 30 mai dernier avec quelques producteurs locaux et associations. Il a également été l'occasion de mener une première randonnée « Village propre », avec un circuit adulte, animé par Agnès avec une forte mobilisation des marcheurs de l'APE mais aussi de nombreux Charmoyiens volontaires. Les plus petits avaient leur propre circuit ludique aux abords de l'école, animé d'une sensibilisation préparée par les enfants du centre de loisirs.

Suite à vos retours enthousiastes, une seconde édition était prévue à l'automne, avec une organisation par les associations de la commune, mais a malheureusement dû être annulée. Nous espérons trouver la bonne formule en 2022 !



Temps forts associatifs tout au long de l'été, et reprise des activités sportives à la rentrée.

Si la kermesse de l'école n'a pas pu être organisée cette année, la cour de l'école aura néanmoins accueilli le 26 juin le gala de l'APE avec une belle soirée aux décors et costumes chatoyants. Comme en 2020, Le foot, CFC Charmoy, a rythmé l'été avec plusieurs concours de pétanque, ainsi que la seconde édition des puces qui se sont tenues le 11 juillet avec une belle fréquentation et le soleil !

Une météo peu clémente qui aura joué les trouble-fêtes !

Deux temps forts majeurs rassemblant une organisation conjointe municipalité / associations ont été particulièrement contrariés par la météo :

- le 14 juillet d'abord, avec l'annulation de l'apéro-concert prévu en amont du feu d'artifice en raison des orages et pluies. Rendez-vous en 2022 pour venir enfin réécouter le groupe charmoysien *Vice-Versa* à Charmoy !
- le traditionnel vide-greniers le 3^e week-end de septembre, ensuite. Bien que maintenu, le nombre d'exposants a été très limité à cause des très fortes pluies de début de matinée qui en ont découragé plus d'un. Les visiteurs ont néanmoins été nombreux à braver la pluie.



Goûter d'Halloween

Si les *Vendredis couture* ont repris progressivement depuis la rentrée, Charmoy Loisirs avait hâte de reprendre ses autres activités. Ce fut le cas le 3 novembre dernier avec un goûter d'Halloween précédé d'un défilé collecte de bonbons, rue du Pont et dans le lotissement près de l'école qui aura ravi une trentaine de petits monstres, accompagnés de leurs parents !

L'association vous donne rendez-vous pour le carnaval...



Le QI GONG et le TUINA

Le QI GONG et le TUINA sont des pratiques chinoises ancestrales.

Le **QI GONG** n'est pas qu'une simple gymnastique et ne peut être réduit au bien être qu'il procure et à ses effets sur la santé. C'est un travail très précis qui ouvre la conscience.

Destiné à renforcer et assouplir les structures muscles et squelettes du corps, et à optimiser les fonctions de l'organisme dans le but d'entretenir la santé et de promouvoir la longévité. C'est un art martial qui permet de découvrir son énergie interne.

Selon leur dynamique, il existe différentes pratiques de Qi Gong :

- statiques pour les postures immobiles pour favoriser les processus d'accumulation d'énergie, de renforcement d'organes ou pour le travail méditatif;
- dynamiques avec des enchaînements à main nue et plus tard avec sabre, épée ou bâton, pour faire circuler l'énergie dans les organes et les méridiens, assouplir, renforcer les muscles, la coordination, la concentration, son centrage, la rapidité et la mémoire.

Avec le **TUINA** une pratique d'auto-massages et de massages, de sons, découvrez les bienfaits millénaires avérés de la **médecine traditionnelle chinoise**.

Quant à la **MÉDITATION**, elle nous convie à la meilleure version de nous-même, au "laisser-être", sa pratique potentialise nos ressources latentes. De la méditation naît la sagesse.

QI GONG TUINA, 2 séances par semaine :

- 2, rue de la Petite-Motte, FLEURY-LA-VALLÉE - le jeudi de 18h à 19h30
- salle polyvalente de BASSOU - le jeudi de 10h à 11h30

1^{re} séance gratuite et 2^e si nécessaire. Venez nous rejoindre, ÉVELYNE : 06 37 98 04 73.

Retour sur une année chahutée avec le CSP Charmoy Section APE

Notre section a repris ses activités à la rentrée de septembre, avec moins d'adhérents suite au contexte sanitaire d'une part, et au problème de la salle polyvalente d'autre part. En effet, les cours sont répartis à Charmoy au foyer (salle n°3) et à l'école maternelle (salle de motricité), mais aussi à la salle des fêtes de Bassou (le mercredi et le jeudi), à la salle polyvalente de Laroche (le mardi soir) et à la salle des fêtes de Neuilly (le vendredi soir). Un grand merci à ces communes pour leur solidarité.

Les élus, les animatrices et les bénévoles se sont mobilisés pour communiquer. Malgré tout, la chute du nombre d'adhérents est significative, surtout sur le public enfant (- de 50% environ).

Nous avons mis en place un site internet à la rentrée, créé par François GUIGUE, avec inscriptions possibles en ligne : www.apecharmoy.org. Vous pourrez y trouver toute l'actualité de notre section.

Nous avons participé à l'organisation du vide-greniers de Charmoy, le 19 septembre.



La « choucroute à emporter », le 13 novembre dernier, a été un succès. Nous renouvellerons le concept, avec un autre plat, au printemps.

Deux démonstrations ont par ailleurs pu avoir lieu en cette fin d'année, au marché de Noël de Bligny-en-Othe pour le groupe de Country et à celui de Gurgy pour les groupes de roller et de danse moderne ados.

HISTOIRE ET MÉMOIRE

Pour la première fois depuis de longs mois, nous avons pu nous réunir à nouveau lors d'une commémoration ouverte au public au monument aux morts à 11h, pour hommage aux disparus par une dépose de gerbe en commémoration de l'armistice de la grande guerre.



Les enfants du centre de loisirs avaient préparé la cérémonie, et deux d'entre eux, Mathis et Nathan ont lu les textes suivants aux côtés de Mme le Maire et de M. Rodon, médaillé de la légion d'honneur.

nous a été faite par un enfant, pour le 8 mai 2022 ! Nous solliciterons aussi un porte-drapeau. Une réunion d'organisation sera tenue courant mars, n'hésitez pas à vous faire connaître si intérêt.

La lecture d'un poème a donné une nouvelle note à cet évènement, qui n'est que le début. En effet, Une proposition d'animation musicale

Le porte-drapeau lors des commémorations du 8 mai et 11 novembre à Charmoy et Épineau-les-Voves

L'objectif est de perpétuer le souvenir des combattants « Morts pour la France » devant le monument aux Morts de Charmoy et d'Épineau-les-Voves aux cérémonies patriotiques.

Le drapeau de l'amicale des anciens combattants et à votre disposition pour les commémorations du 8 mai et du 11 novembre. Cette mission est hautement symbolique puisque le porte-drapeau rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants de toutes les guerres «morts pour la France ».

Qui peut porter le drapeau ?

Une personne, homme ou femme, âgé au minimum de 15 ans. Il doit être dans une tenue vestimentaire impeccable.

Pour tous renseignements :

*Maurice LAGIERE, ancien président de l'Amicale des Combattants de Charmoy et Épineau-les-Voves. 06 12 52 13 22 - lagiere.maurice@orange.fr
14, rues du 19 Mars 1962,
89400 Charmoy.*



Remise de médaille



Organisée depuis 1929, la cérémonie de remise des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif regagnait le jeudi 2 décembre les salons de la préfecture, à Auxerre.

29 personnes (12 femmes et 17 hommes) ont été décorées à travers trois échelons, bronze, argent et or, au titre des promotions du 1^{er} janvier et du 14 juillet 2021. Ils sont tous bénévoles «au service de l'éducation physique et des sports, des mouvements de jeunesse et des activités socio-éducatives».

Notre Charmoysien, Maurice LAGIERE, a reçu des mains du préfet, et en présence de madame le maire, la médaille d'or, afin d'honorer ses 20 années de services rendus dans le milieu associatif. BRAVO Maurice.

NOTRE NOUVEAU SITE INTERNET

Bienvenue sur votre nouveau site

Si le lien charmoy89.fr est inchangé, votre site n'est plus le même depuis mi-septembre !

Pourquoi changer ?

Notre ancien site internet était devenu obsolète et n'était plus maintenu ni modifiable au-delà du 15 septembre. Grâce aux travaux du comité consultatif « Communication et rayonnement », le conseil municipal a opté pour la solution du groupe Centre France, société française de solutions presse et digitales régionales (propriétaire de l'Yonne Républicaine ou Panneau Pocket entre autres...), spécialiste notamment des sites webs de collectivités locales.

Il s'agit d'un investissement significatif en énergie, travail mais aussi financier : près de 3 000€, financés à 80% par une subvention dans le cadre du plan de relance de l'État pour l'innovation et la transformation numérique des collectivités.

Quelles sont les principales fonctionnalités ?

Dans la barre de menu en haut de votre site qui reste accessible en permanence, vous retrouvez la plupart des rubriques dont vous aviez l'habitude, beaucoup ont été enrichies, d'autres sont encore en cours de construction ou de mise à jour.



Où que vous soyez sur le site, vous retrouvez par ailleurs en permanence à droite une barre de raccourcis pour lancer une recherche ou accéder aux Panneaux Pocket, et à la page Facebook de la commune.



En descendant sur la page d'accueil, vous découvrez des raccourcis vers certaines pages du site :

- Au bas de l'image du bandeau d'accueil, des "bulles d'accès rapides" vous proposent des raccourcis vers les usages les plus fréquents, comme l'accès aux dernières communications municipales, les démarches en lignes ou les menus de la cantine.



ACTUALITÉS



RENDEZ-VOUS LE...



- À gauche de l'écran, vous retrouvez les actualités et l'agenda, espaces dynamiques de la page d'accueil qui évoluent régulièrement, ainsi qu'une brève présentation du village qui vous invite à aller consulter la présentation de la commune et son histoire. Ces contenus ont été conçus avec l'aide de l'office du tourisme et seront complétés au fil des mois. *N'hésitez pas à nous remonter des anecdotes ou des photos pour les enrichir.*

- Au centre de la page d'accueil, vous retrouvez le dernier bulletin municipal et autres communications, ainsi que des liens directs vers les pages dédiées aux actions locales : commerces, environnement et associations.



Un bandeau galerie photo illustre finalement cette page grâce à vos talents de photographes !



- Enfin, au bas de la page d'accueil, vous retrouvez les informations pratiques concernant la mairie ainsi que les éléments de contact : n'hésitez pas à l'utiliser pour nous faire part de vos suggestions ou nous adresser vos demandes.

ACCUEIL DU PUBLIC		NOUS LOCALISER Mairie de Charmoy 5 rue Lucien Ducrot 89400 CHARMOY	NOUS CONTACTER Tél : 03.86.91.24.13 Nous écrire
MATIN	APRÈS-MIDI	PERMANENCES DES ELUS, CLIQUEZ ICI	
Lundi 10h-12h	Lundi 14h-17h30	CHARMOY	
Jeudi 10h-12h	Mardi 14h-17h		
Vendredi 10h-12h	Mercredi 14h-17h		
	Jeudi 14h-17h		
	Vendredi 14h-17h30		

MERCI POUR VOS PHOTOS !

Nous vous avons proposé un concours photo dans le bulletin municipal l'an dernier, un grand merci à tous les participants et en particulier aux 3 lauréats :

M. Lesourd, M. Gosselin et Mme Crauland, dont vous retrouverez diverses photos tout au long des pages du site et de ce bulletin !

Continuez à nous envoyer vos plus belles photos du village à mairie@charmoy89, ou à les partager sur notre page Facebook.

AGENDA ET TRIBUNE

Conformément aux recommandations sanitaires gouvernementales, les vœux de la municipalité de Charmoy initialement prévus le samedi 8 janvier sont annulés. Nous espérons pouvoir nous réunir à nouveau dans quelques semaines, notamment dans le cadre de réunions d'échanges en plus petit comité.



Agenda prévisionnel 2022 municipal et communautaire

- Mardi 25 janvier, 18h30 en Mairie - Conseil municipal de Charmoy
- 22 février, Conseil Communautaire de l'Agglomération Migennoise
- 15 mars, Conseil municipal de Charmoy (Présentation du budget)
- 5 avril, Conseil municipal de Charmoy (vote des taux d'imposition communaux)
- 27 septembre, et 29 novembre, Conseil municipal de Charmoy

Pour rappel, les conseils municipaux, tout comme les conseils communautaires sont publics et vous y êtes les bienvenus.

Les modalités peuvent ponctuellement être ajustées au regard du contexte sanitaire et sont le cas échéant précisées sur les panneaux et le site de la commune la semaine précédente: charmoy89.fr, ou celui de la Communauté de Communes (CCAM) : <http://migennois.fr/>

Vous retrouvez par ailleurs un Compte-Rendu sommaire des échanges et délibérations dans la semaine suivante affiché en mairie et sur le site charmoy89.fr.



Contacts & permanences des élus

Des questions, des inquiétudes ou des remontées d'information? Exprimez-vous et échangeons pour progresser ensemble :

- Madame le maire, Mariane SUZANNE vous reçoit tous les jeudis, et sur rendez-vous tous les autres jours.
- Jean-Pierre PREVOT, premier adjoint et délégué à l'environnement au cadre de vie et aux travaux est présent en mairie ou sur le terrain quasi quotidiennement généralement le matin, et peut vous recevoir en mairie sur rendez-vous.
- Isabelle GIROD, adjointe au maire en charge des affaires sociales, vous reçoit lors de ses permanences tous les vendredis de 15h30 à 18h.
- Madame VINCENT-DEBEZE, adjointe déléguée à la communication et la vie communale Scolaire, vous reçoit sur rendez-vous les mercredi après-midi et samedi matin.
- Monsieur GONOD, adjoint délégué à la vie associative et sportive, et à la jeunesse, vous reçoit sur rendez-vous le samedi matin, ou en soirée.

Tribune des élus de l'avenir de Charmoy

INQUIÉTUDES...

Bien que conscients des difficultés actuelles, vos élus de

l'Avenir de Charmoy s'inquiètent...

Pour exemple, la municipalité a choisi d'investir il y a quelques mois dans une machine à désherber hors de prix (nous avons une tondeuse récente) et chacun est responsable de l'entretien devant chez lui. Son efficacité est très contestable, sur les petites surfaces (trottoirs).

De nombreux Charmoyens ont constaté que les trottoirs, la route nationale et pire encore, le cimetière, ressemblaient à des champs de bataille.

Voyez les photos après passage de la machine... Quel manque de respect pour tous les habitants !

À qui incombe la faute ? On ne gère pas une commune comme une entreprise.

Pour pallier à ces difficultés d'entretien des espaces verts, ou de personnel, le projet est de faire encore appel à des sociétés privées. Ceci est inquiétant, tant sur le plan financier qu'humain. Les coûts liés à cette pratique cette année sont énormes, pour une qualité de travail parfois plus que médiocre.

Sans doute l'épuisement, la démotivation voire la souffrance du personnel pourrait être mise en regard de la surcharge de travail délégué par certains élus...

À vous de juger !

Rendez-vous lors des prochains conseils municipaux, vous y verrez l'engagement de vos élus !



INFORMATIONS COMMUNALES

Élections 2022



Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales ; le jeune de 18 ans qui a fait son recensement citoyen y est inscrit automatiquement.

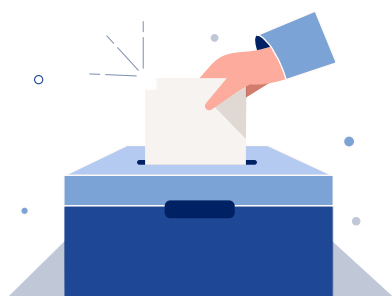
Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut faire cette démarche au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection.

Il est possible de vérifier son inscription sur les listes électorales soit sur le site internet service-public.fr ou directement à la mairie de son domicile.

Scrutins 2022 :

L'élection du président de la République se déroulera le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour, et le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France.



État civil

Seuls apparaissent dans l'état civil les personnes et familles ayant donné leur accord.

Sans cet accord, la mairie n'a pas le droit de communiquer les noms et les dates.



Bonjour les bébés !

- Manon DEBEZE, née le 18/11/21 ;
- Thaina MONTEIRO TORRES SILVA, née le 31/10/21 ;
- Léo POITEVIN, né le 18/06/21 ;
- Amira, Aziza, Rahmatallah GUENNACH, née le 10/06/21 ;
- Ryan, Luc, Jean-Pierre PACAUD, né le 10/07/21 ;
- Lyssandro LOFFROY, né le 06/07/21,
- Kaïlyn, Joëlle, Anne-Marie ROUX, née le 07/05/21.



Ils se sont mariés

- M. GAUDEAU Claude et Mme JACQUOT Stéphanie, mariés le 4 septembre ;
- M. FOURNIER Mathieu et Mme JARRY Gabrielle, mariés le 5 juin ;
- M. BRUNEAU Aurélien et Mme GABRIEL Sophie, mariés le 20 février.

Recensement citoyen :

Chaque jeune Français de 16 ans a l'obligation de se faire recenser, ce qui permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Une fois son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement qu'il doit présenter lors de certaines démarches :

- **avant 18 ans**, il faut présenter une attestation de recensement pour vous inscrire à un examen (BEP, Bac) ou un concours administratif
- **à partir de 18 ans**, il faut présenter un certificat de JDC pour s'inscrire un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

Le recensement permet également à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès votre majorité sans faire d'autres démarches.

VIE ÉCONOMIQUE & COMMERÇANTS

Quelques nouveautés en cette fin d'année

Ouverture du restaurant *La Terrasse*.

Vous aviez aperçu du mouvement près du pont ces dernières semaines alors que les travaux battaient leur plein dans le local de l'ancien bar-tabac «Café du Pont». Il ouvre en ce début décembre et vous propose notamment des kebabs et des grillades à emporter ou déguster sur place, dans une salle refaite pour l'occasion.



Crystal Énergie se développe

Au-delà de son offre de pierres énergétiques, Reiki, radiesthésie, lithothérapie et communication animale, Ulrich, que vous retrouvez sur les marchés de l'Yonne, vous propose également la vente de produits à base de CBD, avec un stand accessible sur rdv du lundi au jeudi.



Vente de Pierres Énergétiques et de CBD aux marchés d'Auxerre le vendredi, de Toucy le samedi et de Chablis le dimanche.

Le stand est visible du lundi au jeudi inclus à cette adresse (uniquement sur rdv) :

Crystal Énergie
24 rue de la rose
89400 CHARMOY
Tel: 07.85.54.30.39



Je propose des Séances Énergétiques de Reiki ainsi que des formations (Maître Enseignant) à domicile ou en cabinet, de Radiesthésie, de Lithothérapie ainsi que des Communications Animales (pour transmettre les messages entre vos animaux et vous même).



Site internet : crystalenergie.wordpress.com

Kel'Institut Ouverture 2022

Vous avez probablement vu apparaître avec curiosité cette jolie roulotte au 21, rue Paul-Bert? Elle accueillera prochainement en 2022 un institut de beauté à Charmoy.

Le lieu chaleureux et atypique est en cours de finalisation, tandis qu'Émeline, actuellement en formation recherche de premiers modèles, et vous propose d'ores et déjà une première gamme de prestations avec des tarifs spéciaux "formation".



Kel'Institut	
ESTHÉTICIENNE EN COURS DE FORMATION	
PRISE DE RDV AU 07 86 26 96 40	
21 RUE PAUL BERT 89400 CHARMOY	
MAINS	
Messures simple	100
Messures complètes	150
Soins des mains	100
Messures complètes	150
Soins des mains	100
PIEDS	
Messures complètes	100
Soins des pieds	100
Messures complètes	150
SOIN D'ÉPILOIR	
Soins des jambes	
Soins des bras	
Soins des mains	
Soins des pieds	
SOIN DU VISAGE	
Messures complètes	100
Messures complètes	150
SEMI-PERMANENT	
Soins des lèvres	100
Messures	100
Messures	100
Messures	100
MAQUILLAGE	
Messures complètes	100

SONDAGE : PROJET ASSOCIATIF

Renforcer le lien social à Charmoy

se retrouver et partager après ces longs mois en contribuant à la vie du village

Avec la crise sanitaire puis l'effondrement de la salle polyvalente, les occasions et les espaces pour se réunir se font plus rares depuis quelques mois. Malgré quelques rendez-vous charmoysiens, que ce soit à l'initiative de différentes associations ou de la mairie, ce lien social nous manque.

C'est pourquoi nous sommes quelques-unes à nous être réunies ces dernières semaines pour évoquer des idées d'activités à mener en commun : partage de compétences en botanique, jardinage, bricolage, couture, photo... mais aussi des temps de rencontre en petit ou plus grand comité autour de livres, de musique, de jeux, ... Nous vous sollicitons donc au travers de ce court sondage. Un grand merci pour vos retours à déposer en mairie à l'aide du bon ci-dessous :



Parmi les exemples d'actions suivantes, lesquelles pourraient vous intéresser ? Numérotez par ordre de préférence.

- Marché de printemps / automne
- Bourse aux plants / troc de graines, conseils jardin, ...
- Apéro / concert
- Troc et collectes de livres, jeux, ...
- Atelier relooking de meuble, avec un intervenant
- Atelier de confection et/ou ajustement de vêtements,
- Atelier(s) bricolage et/ou réparation
- Confection et animation d'une ou de boîtes à livres
- Organisation de soirées jeux / lotos,
- Groupements d'achats (énergie, bons plans, ...)
- Autres :

Avez-vous des compétences / activités que vous souhaiteriez partager ? Si oui, dans quel domaine ? Cochez les cases.

- Bricolage
- Jardin et environnement
- Décoration et loisirs créatifs
- Informatique
- Travaux d'aiguille / Couture
- Visites, échanges culturels
- Aide aux devoirs
- Démarches administratives
- Photo
- Autre :

Seriez-vous intéressé par cette initiative que ce soit en tant que participant ou acteur ? (Plusieurs réponses possibles)

- Assister ou participer ponctuellement à une action qui m'intéresse
- Participer à une ou des actions en tant que bénévole ou acteur de l'organisation.
- Proposer ou partager des compétences

Quand êtes-vous généralement disponibles ?

- Plutôt en journée en semaine
- Plutôt en soirée
- Plutôt le mercredi
- Plutôt le week-end
- Plutôt pendant les vacances

À quelles fréquences aimeriez-vous participer / se retrouver ?

- 1 à 2 fois par an
- Tous les trimestres
- Tous les mois
- Toutes les semaines
- Cela dépendra des actions

Souhaitez-vous être contacté pour en discuter ?

- Oui
- Non

Mes coordonnées (facultatif):

Nom :
E-mail :
Téléphone :

Qui sommes-nous, et pourquoi ? Nous sommes plusieurs charmoysiennes à nous être portées bénévoles auprès de la municipalité ou d'associations pour participer à divers initiatives (actions solidaires et bénévolat, comités consultatifs, soutien à l'organisation du vide-grenier pour le maintenir,...) et serions prêtes à participer et contribuer davantage, par exemple en initiant de nouvelles propositions d'activités et de convivialité sur la commune.
Amélie, Christiane, Corinne, Dominique et Monique.



Très belle année 2022

Bien que contraints d'annuler cette année encore la traditionnelle cérémonie des vœux initialement prévue le 8 janvier, **toute l'équipe municipale tient à vous souhaiter une belle année 2022.**

Dans l'attente de pouvoir se réunir prochainement.

Le Conseil municipal

Contacts

Mairie :

5, rue Lucien Ducrot
89400 CHARMOY

Tél. : 03 86 91 24 13

E-mail : mairie@charmoy89.fr

Site internet : charmoy89.fr

Horaires

Mairie :

Lundi : 10h-12h / 14h-17h30

Mardi et mercredi : 14h-17h

Jeudi 10h-12h / 14h-17h

Vendredi 10h-12h / 14h-17h30

Déchetterie d'Épineau :

Lundi : 14h-18h

Mardi : 9h15-12h

Mercredi : 9h15-12h / 14h-18h

Jeudi : 9h15-12h

Vendredi : 10h-12h / 14h-18h

Samedi : 10h-12h / 14h-18h